



EU Ecolabel : FR/020/024

Sanitaire concentré*

Nettoyant détartrant sanitaires écologique

* produit à diluer

Nettoyant idéal pour l'entretien des surfaces sanitaires : lavabos, baignoires, surfaces carrelées, WC.

Élimine le calcaire déposé par l'eau et les résidus, et redonne aux surfaces leur éclat naturel.

Laisse une agréable odeur : parfum floral.

Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits qui satisfont aux exigences environnementales.

Le bidon de 1L peut-être rechargé par le bidon de 5L.

CONSEIL D'UTILISATION

Dosage d'utilisation (pour des surfaces normalement sales) : 1.0%.

Doser à l'aide du flacon doseur ou du tube doseur fourni, soit 2 doses de 25ml pour 5L d'eau.

Augmenter le dosage d'utilisation pour des surfaces très sales à 1.5%, soit 3 doses de 25ml pour 5L d'eau.

Appliquer sur la surface à nettoyer laisser agir 10 minutes, frotter si nécessaire, rincer à l'eau claire. Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée, soit 20°C, afin de faire baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

CONDITIONNEMENT

- Emballage : carton de 12 bidons de 1L, carton de 12 flacons 1L doseur, carton de 4 bidons de 5L (recharge).

DONNEES TECHNIQUES

-Aspect : liquide limpide rose

-pH : 2 - 3

-Densité : 1,03 - 1,05

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Produit réservé à un usage professionnel.

Eviter les projection oculaire.

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

STOCKAGE

Stocker à l'abri du gel.

SÉCURITÉ SELON FDS

Ce mélange ne présente pas de danger pour la santé hormis d'éventuelles valeurs limites d'exposition professionnelle (voir les sections 3 et 8). Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 02.43.07.47.07 pour le personnel médical.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

22-07-2022 Ind. 3

